

Veuillez compléter votre fiche d'inscription papier en majuscules et **UNIQUEMENT** au stylo bleu ou noir.

Pavé 1 – Etat civil

- **INE / INES / BEA.** Ce numéro figure sur le relevé de notes du baccalauréat (à partir de 1995). Sinon, vous le trouverez sur tout relevé de notes délivré par un établissement de l'enseignement supérieur français.

Pavé 2 – Naissance (Annexe Codes et références P. 3)

- **Département / pays.** Inscrire le libellé et le numéro de département. Pour les pays étrangers, inscrire le libellé et se reporter au tableau **Pays et nationalités** pour le code du pays.
- **Nationalité.** Inscrire le libellé et le code correspondant à partir du tableau **Pays et nationalités**.

Pavé 5 – 1^{ère} inscription (Annexe Codes et références P. 4)

- **Année de première inscription dans l'enseignement supérieur français.** On entend par enseignement supérieur, les universités (y compris IUT et IUFM), les instituts catholiques, les facultés privées, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) et les STS (BTS). Les formations préparant à l'accès aux études universitaires (ESEU, DAEU, capacité en droit) sont également concernées.
- **Dénomination établissement.** Inscrire le libellé et le code correspondant à partir du tableau **Etablissements**.
- **Attention.** Dans le cas d'antennes universitaires (IUT, écoles internes...), préciser l'établissement de rattachement.

Pavé 6 – BAC et équivalent (Annexe Codes et références P. 5)

- **Année d'obtention.** Par exemple, pour l'année scolaire 2015-2016, l'année d'obtention du Bac est 2016.
- **Série.** Inscrire le code correspondant à partir du tableau **Baccalauréats**.

Pavé 7 – Adresses

- **Acheminement étranger.** Préciser le code postal (si existant) et la ville du domicile à l'étranger.

Pavé 8 – Inscription annuelle

- **Formation initiale.** Cas d'un étudiant n'ayant pas interrompu ses études plus de 2 années consécutives depuis le baccalauréat.
- **Formation par apprentissage.** Concerne les étudiants qui ont signé un contrat d'apprentissage pour une formation conventionnée avec l'université.
- **Reprise d'études.** Concerne les étudiants ayant interrompu leurs études depuis au moins 2 ans. Le financement ou non est soumis à l'expertise du service de Formation Continue. Consulter notre site, rubrique Formations/Se former autrement.
- **Formation par alternance.** Concerne les étudiants qui ont signé un contrat de professionnalisation.

Pavé 9 – Catégorie socio-professionnelle (Annexe Codes et références P. 6)

- **Catégorie de l'étudiant(e), du parent 1, et du parent 2.** Inscrire le code correspondant à partir du tableau **Catégories socio-professionnelles**.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent indiquer le code de leur ancienne profession.
- Seuls les chômeurs n'ayant jamais travaillé indiquent la catégorie socio professionnelle 81.
- **Attention.** La quotité annuelle de travail s'entend sur l'année universitaire, c'est-à-dire du 1^{er} septembre 2025 au 30 août 2026.

Pavé 11 – Echanges internationaux (Annexe Codes et références P. 3)

- **Pays d'accueil OU d'origine.** Inscrire le libellé et le code correspondant à partir du tableau **Pays et nationalités**.

Pavés 12, 13, 14 et 15 (Annexe Codes et références P. 4)

- **Dénomination établissement.** Inscrire le libellé et le code correspondant à partir du tableau **Etablissements**.
- **Attention.** Dans le cas d'antennes universitaires (IUT, écoles internes...), préciser l'établissement de rattachement.

Pavé 14 – Dernier diplôme obtenu (Annexe Codes et références P. 7)

- **Type du dernier diplôme.** Inscrire le libellé et le code correspondant à partir du tableau **Dernier diplôme obtenu**.

Pavé 16 – Contribution à la Vie Etudiante (CVE)- CROUS

A compter du 1^{er} juillet, **tous les étudiants, assujettis ou exonérés**, devront se connecter (ou créer un compte) sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/> et s'acquitter de la CVEC sur <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> et ainsi obtenir une attestation d'acquiescement. Les étudiants exonérés devront quand même effectuer cette démarche mais n'auront pas de règlement à effectuer au moment du paiement

- **Non concerné(e) car je ne suis pas étudiant(e) en formation initiale.**
- **CVE réalisée.** Précisez le numéro transmis par le CROUS.
- **Cas d'exonération.** Précisez le motif d'exonération (Boursiers du CROUS, Réfugiés politiques...).

Pavé 18 – Transfert

- **Type du dernier diplôme.** Les étudiants en provenance d'un autre établissement de l'enseignement supérieur doivent obligatoirement réaliser la procédure de transfert avant le 13 octobre 2025. Consultez le site <http://www.tse-fr.eu/fr/scolarité> onglet **Transferts**.

Pavé 19 – Situation Droits

Code	Situation
B1819	J'ai été inscrit en 2018-2019 (ou antérieurement) dans une université, une école sous tutelle MESRI ou un centre FLE
B1DO	Je m'inscris en Doctorat
B1CP	Je m'inscris en parallèle en CPGE sous convention avec TSE
B1AP	Je m'inscris en apprentissage
B1FF	J'ai mon foyer fiscal (ou celui de mes parents) en France depuis l'année 2018
B1MEM	J'ai un titre de séjour mentionnant « carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union/EEE/Suisse »
B1RES	Je suis porteur d'une carte Résident longue durée
B1RPS	Je bénéficie du statut de Réfugié ou de la Protection subsidiaire
B1QEB	Je suis de nationalité québécoise
B6UT1	J'ai été inscrit en 2019-2020 (ou postérieurement) à TSE
B6ACA	Ma demande d'exonération sur critère académique a reçu un avis favorable (cf. la délibération CA du 12 mars 2024)
B6INT	Je suis inscrit dans une formation à caractère international (cf. la délibération CA du 12 mars 2024)
B2	Je ne suis concerné par aucun de ces cas (tarif plein)

Pavé 20 – Droits facultatifs (Annexe Codes et références P. 7)

- **Autres prestations complémentaires.** Inscrire le code correspondant à partir du tableau **Droits facultatifs**.
- **Attention.** L'adhésion n'est possible qu'au moment de l'inscription administrative.

PAIEMENT de votre inscription

- **Montant.** Le montant des droits vous sera communiqué au moment de l'inscription (ne pas remplir votre chèque).
- **Paiement en 3 fois.** Vous pouvez payer en 3 fois au-delà d'un montant fixé par l'établissement.
- Le montant en-dessous duquel le paiement en 3 fois n'est pas proposé est fixé au montant de **185 euros**.
- **Attention.** Le paiement en 3 fois se fait uniquement par carte bancaire et n'est plus proposé à compter du **3 octobre 2025**.

COMMENT COMPLETER VOTRE FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE – TABLEAUX DES CODES ET RÉFÉRENCES

Pays et nationalités

Codes	Pays (nationalités)	Codes	Pays (nationalités)	Codes	Pays (nationalités)	Codes	Pays (nationalités hors *)
212	Afghanistan	420	Equateur	229	Maldives	506	Samoa
303	Afrique du Sud	317	Erythrée	335	Mali	394	Sao Tomé et Príncipe
125	Albanie	134	Espagne	144	Malte	341	Sénégal
352	Algérie	106	Estonie	350	Maroc	121	Serbie
109	Allemagne	404	Etats-Unis (USA)	515	Marshall (Iles)	398	Seychelles
130	Andorre	315	Ethiopie	390	Maurice (Ile)	342	Sierra Leone
395	Angola	508	Fidji	336	Mauritanie	226	Singapour
441	Antigua et Barbuda	105	Finlande	405	Mexique	117	Slovaquie
201	Arabie Saoudite	100	France	516	Micronésie (Etats Fédérés de)	145	Slovénie
415	Argentine	328	Gabon	151	Moldavie	318	Somalie
252	Arménie	304	Gambie	138	Monaco	343	Soudan
501	Australie	255	Géorgie	242	Mongolie	235	Sri Lanka
110	Autriche	329	Ghana	120	Monténégro	104	Suède
253	Azerbaïdjan	126	Grèce	393	Mozambique	140	Suisse
436	Bahamas	435	Grenade	311	Namibie	437	Suriname
249	Bahreïn	409	Guatemala	507	Nauru	391	Swaziland
246	Bangladesh	330	Guinée	215	Népal	206	Syrie
434	Barbade	314	Guinée équatoriale	412	Nicaragua	259	Tadjikistan
131	Belgique	392	Guinée-Bissao	337	Niger	236	Taïwan
429	Belize	428	Guyana	338	Nigeria	309	Tanzanie
327	Bénin	410	Haïti	103	Norvège	344	Tchad
214	Bhoutan	411	Honduras	502	Nouvelle-Zélande	430	* DK Groenland 101
148	Biélorussie	112	Hongrie	250	Oman	313	* ESP Afrique 134
224	Birmanie	223	Inde	339	Ouganda	431	* Pays-Bas Antilles 135
418	Bolivie	231	Indonésie	258	Ouzbékistan	319	* POR Açores, Madère 139
118	Bosnie-Herzégovine	203	Irak	213	Pakistan	425	* UK Antilles 132
347	Botswana	204	Iran	261	Palestine (Gaza et Jéricho)	133	* UK Gibraltar 132
416	Brésil	136	Irlande	413	Panama	427	* UK Malouines 132
225	Brunei	102	Islande	510	Papouasie Nouvelle Guinée	503	* UK Pitcairn 132
111	Bulgarie	207	Israël	421	Paraguay	306	* UK Sainte-Hélène 132
331	Burkina Faso	127	Italie	135	Pays-Bas	432	* USA Amérique 404
321	Burundi	426	Jamaïque	422	Pérou	505	* USA Océanie 404
234	Cambodge	217	Japon	220	Philippines	219	Thaïlande
322	Cameroun	222	Jordanie	122	Pologne	262	Timor oriental
401	Canada	256	Kazakhstan	139	Portugal	345	Togo
396	Cap Vert	332	Kenya	248	Qatar	509	Tonga
417	Chili	257	Kirghizistan	323	Rép. Centrafricaine	433	Trinité et Tobago
216	Chine	513	Kiribati	312	Rép. Démocratique du Congo	351	Tunisie
254	Chypre	157	Kosovo	517	Rép. des Palaos	260	Turkménistan
419	Colombie	240	Koweït	408	Rép. Dominicaine	208	Turquie
397	Comores	241	Laos	116	Rép. Tchèque	511	Tuvalu
324	Congo	348	Lesotho	114	Roumanie	155	Ukraine
238	Corée du Nord	107	Lettonie	132	Royaume Uni	423	Uruguay
239	Corée du Sud	205	Liban	123	Russie	514	Vanuatu
406	Costa Rica	302	Libéria	340	Rwanda	129	Vatican (Saint-Siège)
326	Côte d'Ivoire	316	Libye	389	Sahara Occidental	424	Venezuela
119	Croatie	113	Liechtenstein	442	Saint-Christophe et Niévès	243	Vietnam
407	Cuba	108	Lituanie	439	Sainte-Lucie (Iles)	251	Yémen
101	Danemark	137	Luxembourg	128	Saint-Marin	346	Zambie
399	Djibouti	156	Macédoine (ARYM)	440	Saint-Vincent et Grenadines	310	Zimbabwe
438	Dominique	333	Madagascar	512	Salomon (Iles)	990	Autre Pays
301	Egypte	227	Malaisie	414	Salvador	995	Sans Pays
247	Emirats arabes unis	334	Malawi				

* Pour ces territoires les nationalités sont différentes, et précisées en italique à la suite du libellé.

Etablissements

Codes	Etablissement	Codes	Etablissement
0060931E	Université de NICE	0671778U	Université STRASBOURG 3
0062205P	Université COTE D'AZUR	0681166Y	Université de MULHOUSE
0130221V	IEP AIX EN PROVENCE	0690173N	IEP LYON
0131842G	Université AIX-MARSEILLE 1	0691774D	Université LYON 1
0131843H	Université AIX-MARSEILLE 2	0691775E	Université LYON 2
0132364Z	Université AIX-MARSEILLE 3	0692437Z	Université LYON 3 - Jean Moulin
0134009M	Université d'AIX-MARSEILLE	0720916E	Université DU MANS
0141408E	Université de CAEN	0730858L	Université de CHAMBERY
01711463Y	Université de LA ROCHELLE	0750736T	Université PARIS 9
0211237F	Université de DIJON	0751717J	Université PARIS 1
0251215K	Université de BESANCON	0751718K	Université PARIS 2
0290346U	Université de BREST	0751719L	Université PARIS 3
0301687W	Université de NIMES	0751720M	Université PARIS 4
0310133B	IEP TOULOUSE	0751721N	Université PARIS 5
0313124C	Université TOULOUSE CAPITOLE	0751722P	Université PARIS 6
0311383K	Université TOULOUSE 2	0751723R	Université PARIS 7
0311384L	Université TOULOUSE 3	0753428U	INST PHYSIQUE DU GLOBE PARIS
0330192E	IEP BORDEAUX	0753431X	IEP PARIS
0331764N	Université BORDEAUX 1	0753478Y	ECOLE NATIONALE DES CHARTES
0331765P	Université BORDEAUX 2	0753480A	COLLEGE DE FRANCE
0331766R	Université BORDEAUX 3	0753486G	EC PRATIQUE DES HAUTES ETUDES
0332929E	Université BORDEAUX 4	0753488J	INST NAT LANGUES ET CIV ORIENT
0341087X	Université MONTPELLIER 1	0753494R	MUSEUM HISTOIRE NATURELLE
0341088Y	Université MONTPELLIER 2	0753496T	OBSERVATOIRE DE PARIS
0341089Z	Université MONTPELLIER 3	0753742K	EC HAUTES ETUDES SCIENCES SOC
0342321N	Université de MONTPELLIER	0755976N	Université de PARIS
0350936C	Université RENNES 1	0756036D	Université PARIS SCIENCES ET LETTRES
0350937D	Université RENNES 2	0761904G	Université de ROUEN
0352317D	IEP RENNES	0762762P	Université du HAVRE
0370800U	Université de TOURS	0772502B	Université MARNE LA VALLEE
0380134P	IEP GRENOBLE	0772894C	Université GUSTAVE EIFFEL
0381838S	Université GRENOBLE 1	0781944P	Université de VERSAILLES
0381839T	Université GRENOBLE 2	0783053V	Ecole Supérieur Privée - Ste Geneviève
0381840U	Université GRENOBLE 3	0801344B	Université d'AMIENS
0421095M	Université de SAINT-ETIENNE	0811293R	Institut national universitaire Champollion Albi
0440984F	Université de NANTES	0830766G	Université du SUD (TOULON-VAR)
0450855K	Université d'ORLEANS	0840685N	Université d'AVIGNON
0490970N	Université d'ANGERS	0860856N	Université de POITIERS
0511296G	Université de REIMS	0870669E	Université de LIMOGES
0541507V	Université NANCY 1	0870862P	ENS CERAMIQUE IINDUST LIMOGES
0541508W	Université NANCY 2	0911101C	Université PARIS 11
0542493S	Université DE LORRAINE	0911975C	Université EVRY
0561718N	Université BRETAGNE SUD	0912408Y	Université PARIS SACLAY
0572081C	Université de METZ	0921204J	Université PARIS 10
0593279U	Université de VALENCIENNES	0922527X	Université de PARIS OUEST NANTERRE
0593559Y	Université Lille 1	0931238R	Université PARIS 13
0593560Z	Université Lille 2	0931827F	Université de PARIS 8
0593561A	Université Lille 3	0932056E	Université de MARNE LA VALLEE
0595867S	IEP Lille	0941111X	Université PARIS 12
0595964M	Université de DUNKERQUE	0951793H	Université de CERGY-PONTOISE
0597132G	Université POLYTECHNIQUE HAUTS DE FRANCE	0952259P	CY CERGY PARIS Université
0623957P	Université d'ARTOIS	7200664J	Université de CORSE
0631262E	Université CLERMONT-FERRAND 1	9710585J	Université des ANTILLES
0631525R	Université CLERMONT-FERRAND 2	9730429D	Université de LA GUYANE
0640251A	Université de PAU ET PAYS DE L'ADOUR	9740478B	Université de LA REUNION
0660437S	Université de PERPIGNAN	9830445S	Université de Nouvelle Calédonie
0670178E	IEP STRASBOURG	9840303G	Université FRANCAISE DU PACIFIQUE
0671712X	Université STRASBOURG 1	9840349G	Université de Polynésie Française
0671713Y	Université STRASBOURG 2		
0311514C	Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE		

Baccalauréats

Codes	Séries	Codes	Séries
NBGE	Nouveau baccalauréat série générale	STI	STI : Sciences et technologies industrielles
2TMD	ST Théâtre Musique et Danse	STT	STT : Sciences et technologies tertiaires
ES	ES : Economique et social	STG	STG : Sciences et technologies de la gestion
L	L : Littéraire	STL	STL : Sciences et technologies de laboratoire
S	S : Scientifique	SMS	SMS : Sciences médico-sociales
A1	A1 : Lettres - Sciences	ST2S	ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
A2	A2 : Lettres - Langues	STPA	STPA : Sciences et technologies du produit agro-alimentaire
A3	A3 : Lettres - Arts plastiques	STAE	STAE : Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement
B	B : Economique et social	TI2A	STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
C	C : Mathématiques et sciences physiques	TI2D	STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
D	D : Mathématiques et sciences de la nature	G1	G1 : Techniques administratives
DP	D' : Sciences agronomiques techniques	G2	G2 : Techniques quantitatives de gestion
E	E : Mathématiques et techniques	G3	G3 : Techniques commerciales
F1	F1 : Construction mécanique	G	Spécialité non précisée
F2	F2 : Électronique	H	H : Techniques informatiques
F3	F3 : Électrotechnique	HOT	Hôtellerie
F4	F4 : Génie civil (Bâtiment et T.P.)	0021	Baccalauréats professionnels industriels
F5	F5 : Physique	0022	Baccalauréats professionnels tertiaires
F6	F6 : Chimie	0023	Baccalauréats professionnels agricoles
F7	F7 : Sciences biologiques - option biochimie		
F7P	F7' : Sciences biologiques - option biologie		
F8	F8 : Sciences médico-sociales		
F9	F9 : Équipement technique du bâtiment		
F10	F10 : Microtechnique		
F10A	F10A : Microtechnique option appareillage		
F10B	F10B : Microtechnique option optique		
F11	F11 : Musique et TMD		
F11P	F11' : Danse		
F12	F12 : Arts plastiques		
F	Spécialité non précisée		

Catégories socio-professionnelles

Codes	Catégories	Codes	Catégories
10	Agriculteurs exploitants	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
21	Artisans	52	Employés civils et agents de service de la Fonction Publique (aides éducateurs)
22	Commerçants et assimilés	53	Policiers et militaires
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	54	Employés administratifs d'entreprise
31	Professions libérales	55	Employés de commerce
33	Cadres de la Fonction Publique (officier et élève officier des armées)	56	Personnels des services directs aux particuliers
34	Professeurs, professions scientifiques (médecin, hospitaliers, internes des hôpitaux)	61	Ouvriers qualifiés
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	66	Ouvriers non qualifiés
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71	Retraités anciens agriculteurs exploitants
42	Instituteurs et assimilés (maîtres auxiliaires, maîtres et surveillants d'externat, conseillers d'éducation)	72	Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	73	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires
44	Clergé, religieux	76	Retraités anciens employés et ouvriers
45	Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	82	Sans activité professionnelle
47	Techniciens	99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)

Activités professionnelles

Codes	Libellés
A	Inactivité
B	Dispositifs de conversion
C	Emploi inférieur ou égal à 1 mois
D	Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois
E	Emploi supérieur à 6 mois
F	Aide éducateur
H	Etudiant rémunéré au titre de ses études
J	Assistant d'éducation
K	Etudiant fonctionnaire ou militaire rémunéré au titre de ses études
L	Etudiant bénéficiant d'un emploi avenir professeur

Quotité travaillée

Codes	Libellés	Codes	Libellés
1	Temps complet +35h/semaine annuel*	4	Temps complet +35h/semaine non annuel
2	Temps partiel -150h/trimestre et -600h/an annuel	5	Temps partiel -150h/trimestre et -600h/an non annuel
3	Temps partiel +150h/trimestre ou +600h/an annuel*	6	Temps partiel +150h/trimestre ou +600h/an non annuel

Dernier diplôme obtenu

Codes	Types	Codes	Types
1	Baccalauréat (Français)	55	Diplôme de fin de 2 ^{ème} cycle des études médicales et pharmaceutiques
2	DAEU	56	Diplôme de Sage-Femme
3	ESEU	57	Magistère
4	Capacité en droit	69	Autre diplôme de 2 ^{ème} cycle hors Magistère (DU...)
10	BTS	70	DEA
11	DUT	71	DESS
12	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	72	MASTER
13	DEUG	73	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)
14	DEUG IUP	79	Autre diplôme de 3 ^{ème} cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU...)
15	DEUP	80	Docteur en médecine
16	Attestation de fin de 1 ^{ère} année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	81	DES pharmacie
17	DEUST	82	DES médecine
29	Autre diplôme de 1 ^{er} cycle (DU...)	83	Capacité médecine
30	Diplôme d'éducateur	84	Attestation de Formation Spécialisée
31	Diplôme d'infirmier	85	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie
32	Diplôme d'orthophoniste	86	DIS médecine
33	Diplôme d'assistante sociale	87	Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires Médecine
34	Autre diplôme paramédical et social	500	Diplôme d'établissement étranger supérieur
40	Licence	501	Diplôme d'établissement étranger secondaire
41	Licence professionnelle	510	DELF
42	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	511	DALF
50	Maîtrise	519	Autre diplôme supérieur
51	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP		
52	MST		
53	MSG		
54	MIAGE		

Droits facultatifs

Codes	Libellés	Tarifs
DOC	Ressources documentaires	15 €
ANG	Anglais renforcé (réservé aux étudiants inscrits en L1 ou L2 de l'École TSE)	150 €